

# RAPPORT D'ACTIVITE 2023



*Agence départementale d'information  
sur le logement du Morbihan*

*Assemblée Générale - Mardi 4 juin 2024*

**adil**  
du Morbihan



# Mot de la Présidente

Chers membres et partenaires de l'ADIL 56,

L'année 2023 a été marquée par une conjoncture économique difficile, caractérisée notamment par une hausse significative des prix de l'énergie et une inflation préoccupante.

L'activité de l'association est restée soutenue, dans un contexte immobilier de plus en plus tendu, augmentant les incertitudes et difficultés de nombreux ménages face au logement.

Les trois thèmes majoritaires de nos consultations restent comme l'année précédente, les rapports locatifs, l'acquisition/vente de logements et la rénovation énergétique. Ils représentent près de 77% des demandes de la population morbihannaise.

Les impacts des mesures de la Loi Climat & Résilience se sont intensifiés en 2023. Les congés donnés aux locataires par des bailleurs préférant vendre ou reprendre leur logement plutôt que d'engager des travaux n'ont cessé de croître sur l'année, générant des difficultés pour de nombreux ménages pour retrouver un logement en adéquation avec leurs attentes et leurs capacités financières. Parallèlement, les locataires ont plus fortement sollicité les conseillers juristes sur les questions de non-décence ou d'habitat indigne.

Un autre fait marquant de notre activité 2023 aura été le renforcement du pôle Prévention des Expulsions Locatives, grâce à la Fondation Abbé Pierre, sur le suivi individualisé des ménages du parc privé en impayés de loyer et l'aller-vers.

Le dispositif « Morbihan Solidarité Energie », coordonné et animé par l'ADIL, aura de son côté connu une hausse du nombre de signalements de ménages en situation de précarité énergétique et une intervention de chargées de visite efficace et particulièrement appréciée des bénéficiaires.

Enfin, l'observatoire départemental de l'habitat, outil de connaissance partagé des marchés du logement, a étoffé ses analyses et publié 14 études en 2023.

Ce rapport d'activité de l'ADIL du Morbihan, vous permettra de constater non seulement l'ampleur des actions menées par nos équipes, mais également le sens du service public qui a continué à guider nos actions durant cette période durablement complexe. En vous remerciant pour votre confiance, je vous souhaite une bonne lecture.

**Soizic PERRAULT**

Présidente de l'ADIL 56

Vice-présidente du conseil départemental



"Dans le contexte  
actuel de crise du  
logement et de  
risques élevés  
d'augmentation  
de l'exclusion et  
de la pauvreté, le  
travail  
d'information et  
d'expertise de  
l'ADIL est  
essentiel pour la  
population"

# UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA PRISE DE CONSCIENCE D'AGIR COLLECTIVEMENT FACE À UNE CRISE DU LOGEMENT PROFONDE ET DURABLE



*"Il faut reconnaître qu'en dépit des politiques volontaristes menées par les différents pouvoirs publics et leurs partenaires institutionnels et associatifs, même en allant souvent plus loin que dans d'autres territoires français, une crise s'installe."*

*David LAPPARTIENT  
Président du Conseil départemental*

**12 janvier 2023** / Déplacement d'Olivier Klein, ministre délégué à la ville et au logement en Morbihan et participation de l'ADIL, sur invitation du Préfet, au Conseil National de la Refondation pour le Logement pour dégager avec l'ensemble des acteurs locaux des solutions face à la crise du logement



**22 septembre 2023** / Adoption d'un rapport posant les orientations d'une première "stratégie départementale de l'habitat" élaboré avec le concours du CAUE, de l'ADIL et de Morbihan Habitat



**9 octobre 2023** / Signature de la charte d'engagement pour le logement des actifs actant la volonté commune de répondre ensemble aux enjeux du logement des actifs dans le Morbihan

*"La crise du logement est multifactorielle et les contributions aux solutions doivent être collectives. Il faut repenser le parcours résidentiel, que chacun puisse trouver un logement adapté à chaque étape de sa vie, en fonction de ses moyens et de ses besoins. "*

*Yves BLEUNVEN  
Sénateur du Morbihan*



**21 octobre 2023** / Table ronde sur le logement au congrès des maires et des présidents d'EPCI du Morbihan



*"Notre mission est d'écouter les élus et l'ensemble des acteurs locaux afin de faire un état des lieux des problématiques du logement, diverses selon les territoires, et de préparer une loi ambitieuse."*

*Mickaël COSSON  
Député des Côtes d'Armor*

**29 septembre 2023** / Réunion sur le logement avec Mickaël Cosson, député des Côtes d'Armor et rapporteur de la mission d'information sur "l'accès des Français à un logement digne et la réalisation d'un parcours résidentiel durable"

*"Habitat & Humanisme, SOLIHA, l'ADIL et l'UNPI vont mutualiser leurs expertises et leurs réseaux pour accompagner les propriétaires de logements, loués ou vacants, et leurs locataires dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique."*

*Jacques VINCENT  
Président d'Habitat & Humanisme*



**24 janvier 2023** / Participation de l'ADIL à un temps d'échanges et de réflexions consacrés aux enjeux de la question du logement dans le Pays de Vannes avec les membres du Conseil de développement, Habitat & Humanisme et Questembert Communauté

# L'ADIL 56, UN MAILLON D'UN RÉSEAU NATIONAL ET RÉGIONAL

L'agence départementale d'information sur le logement du Morbihan (ADIL 56) fait partie d'un réseau couvrant 87 départements.

L'agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL), centre de ressources des ADIL, a pour mission de susciter la création des ADIL et d'apporter un appui permanent à leur fonctionnement en matière de documentation, d'information, de formation et d'études.

L'Union Régionale regroupe les 4 ADIL de Bretagne. Elle a été créée le 9 janvier 2024.

**adil**  
Union Régionale  
Bretagne



**48**

**COLLABORATEURS**  
spécialistes du logement



**102**

**LIEUX D'ACCUEIL**  
pour les habitants



**46 230**

**CONSULTATIONS**  
dispensées dans les ADIL

- Départements couverts par une ADIL
- ⊘ Départements non couverts par une ADIL



## NOS VALEURS :

### L'Engagement

Nous agissons avec conviction au service des particuliers et de nos partenaires et plaçons l'implication, l'exigence et le respect de nos engagements au cœur de nos priorités.

### L'Ecoute

Nous recueillons, analysons et traduisons les questions des usagers sur le logement au niveau juridique afin de leur donner une réponse sur leurs droits et leurs obligations.

### La Neutralité

Par la diversité des partenaires réunis au sein de l'ADIL, nous garantissons à chacun de nos consultants d'être traité de la même manière, indépendamment de nos opinions.

### La Proximité

Par le maillage territorial de permanences assurées régulièrement dans le département, l'ouverture de nos locaux de Vannes et Lorient 40 heures par semaine et notre plateforme téléphonique, nous offrons aux habitants l'accès au droit au plus près de chez eux.

### La Disponibilité

Nous sommes au service du public et des acteurs locaux du logement pour les assister de manière efficace et réactive en fonction de leurs besoins.

## NOS MISSIONS :



### Le conseil juridique, une mission socle :

informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial.



### Le pôle études, une mission destinée à apporter un éclairage et un appui à la décision en matière de politiques publiques de l'habitat :

collecter et analyser les données clés liées à l'habitat, réaliser des enquêtes et études thématiques, accompagner à la mise en œuvre et au suivi d'actions en interne ou pour nos partenaires.



### Le pôle social, des missions d'accompagnement des publics en difficulté dans leur logement :

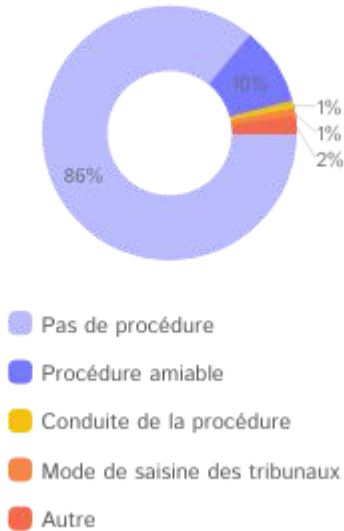
répondre aux enjeux des politiques publiques en matière de logement, ainsi qu'aux besoins identifiés au niveau local à travers le portage de deux dispositifs opérationnels sur la lutte contre la précarité énergétique et la prévention des expulsions locatives.

## DATES CLÉS DE L'ADIL 56

- 1987** Création de l'association à l'initiative du Conseil départemental du Morbihan
- 2000** Loi SRU inscrit dans le Code de la Construction et de l'Habitation la mission de service public des ADIL (article L.366-1)
- 2009** Agrément ministériel reconnaissant l'engagement de l'association dans le domaine du logement
- 2020** Agrément ministériel pour l'Observatoire Local des Loyers porté par l'ADIL

## UN CONSEIL AVANT TOUT PRÉVENTIF :

### Stade de la procédure



La première mission de l'ADIL est l'accès au droit pour toutes et tous en matière de logement.

L'agence trouve sa pleine efficacité en amont des procédures, en permettant la résolution amiable des conflits mineurs. **96% des informations données par les conseillers juristes n'ont pas de suites contentieuses.** L'association s'attache à :

- désamorcer les conflits naissants,
- adoucir les situations tendues en dénouant les difficultés,

Et ainsi contribue efficacement au désengorgement des juridictions de proximité, sans jamais entrer en concurrence avec les professionnels du droit (avocats, commissaires de justice...).

## L'ADIL, AU COEUR DES PROJETS ET DES PRÉOCCUPATIONS DES MÉNAGES EN MATIÈRE DE LOGEMENT :

La grande qualité du conseil des ADIL est de rendre "simple" et compréhensible ce qui est compliqué.

Formation  
Communication non  
violente (CNV) en 2023

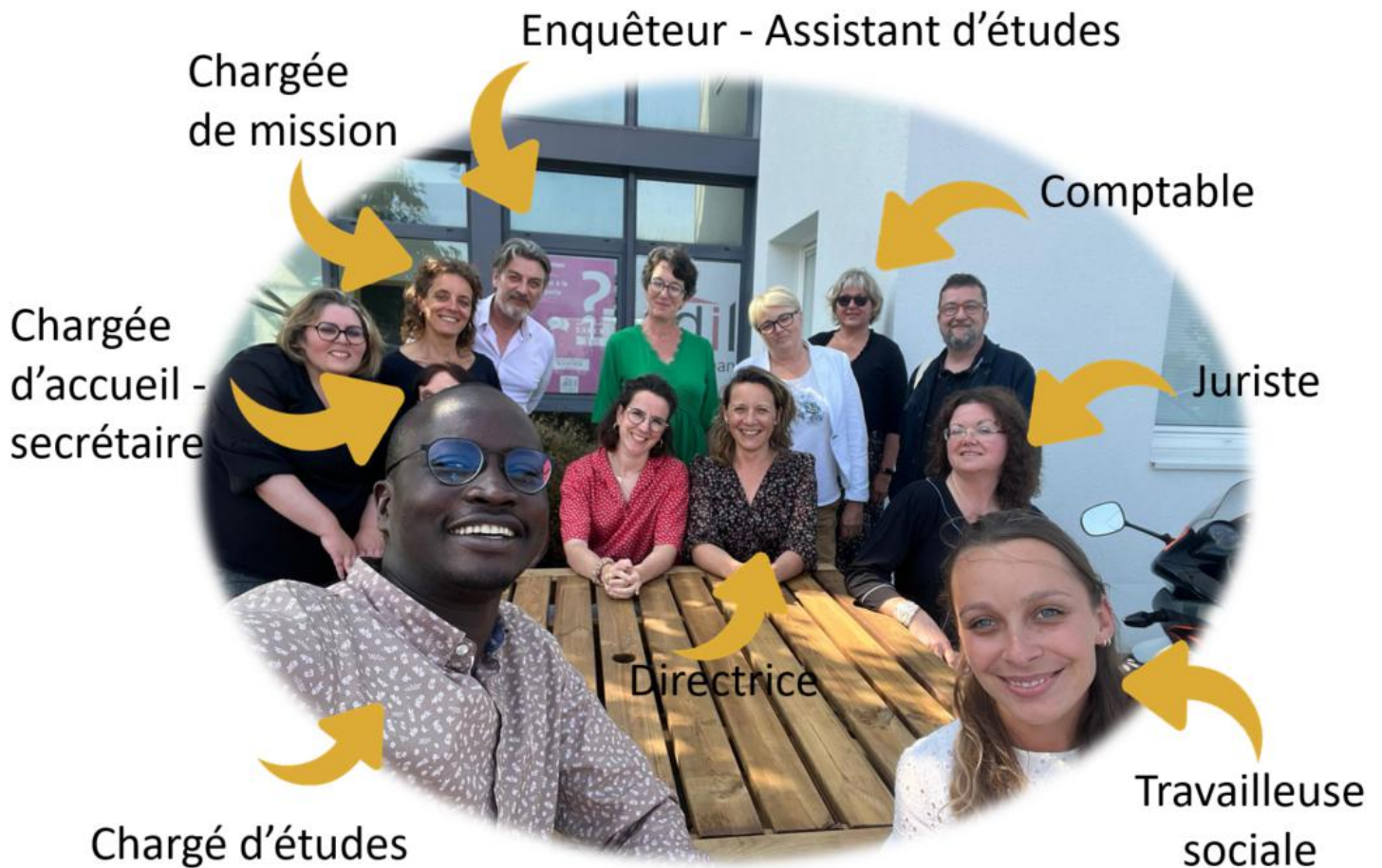
8 salariés  
3 jours





## UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE, EXPERTE DES QUESTIONS RELATIVES AU LOGEMENT :

---



**14 salariés**

au 31 décembre 2023

**45 ans**

moyenne d'âge

**11 ans**

ancienneté moyenne

# NOS PARTENAIRES :

## Collège 1 : offreurs de biens et services (publics / privés)



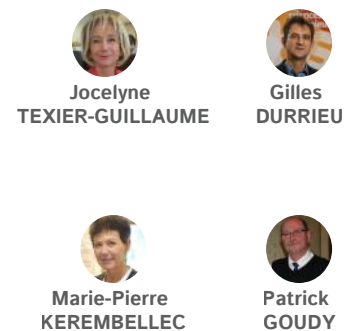
## Collège 2 : organisations de consommateurs et d'usagers



## Collège 3 : pouvoirs publics et organisations à but non lucratif



## Collège 4 : personnalités qualifiées dans le domaine du logement ou de la statistique



Afin de garantir la neutralité de l'association et de permettre à l'ensemble des acteurs locaux, publics et privés, intervenant dans le domaine du logement d'échanger au sein d'une même instance, l'ADIL regroupe **54 membres** répartis en quatre collèges.

*" Un large partenariat public et privé "*





**Ludovic ESPITALIER - NOEL**  
Trésorier

## BILAN FINANCIER 2023 :

Les subventions perçues par l'ADIL en 2023 ont progressé de 45360 €, soit +5.13%, grâce notamment au partenariat avec la Fondation Abbé Pierre sur la mission « Prévention des Expulsions Locatives » ayant permis un renfort en CDD sur un an.

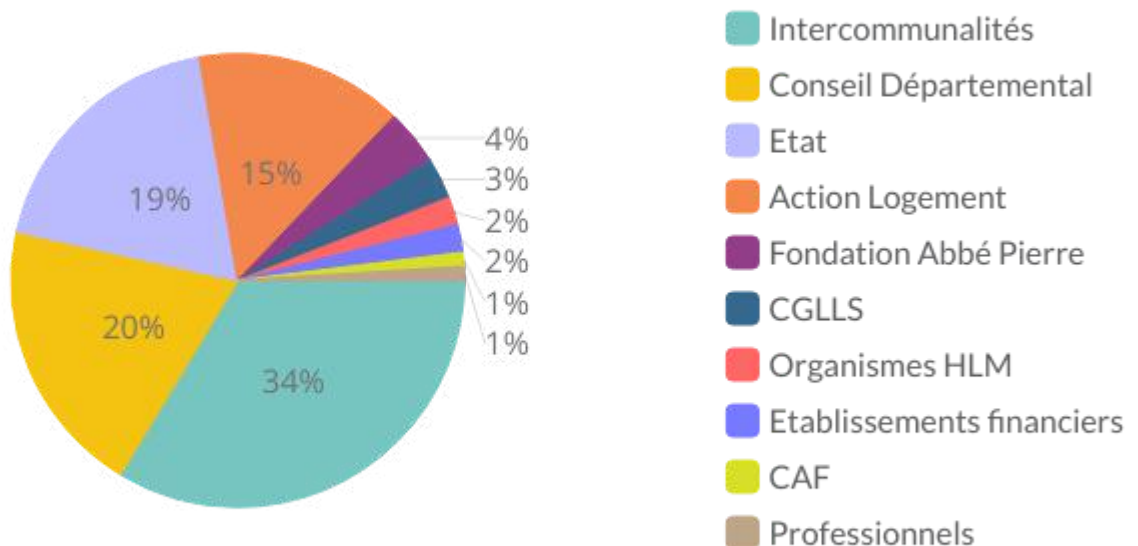
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			CHARGES DE PERSONNEL		
		% produits			% produits
2023	130 290 €	14,01%	2023	754 042€	81,09%
2022	136 089 €	15,38%	2022	685 772 €	77,53%
	<b>↓ -4,26%</b>			<b>↑ +9,96%</b>	
	<b>- 5 799 €</b>			<b>+68 270 €</b>	

*Produits d'exploitation : +5,12%*

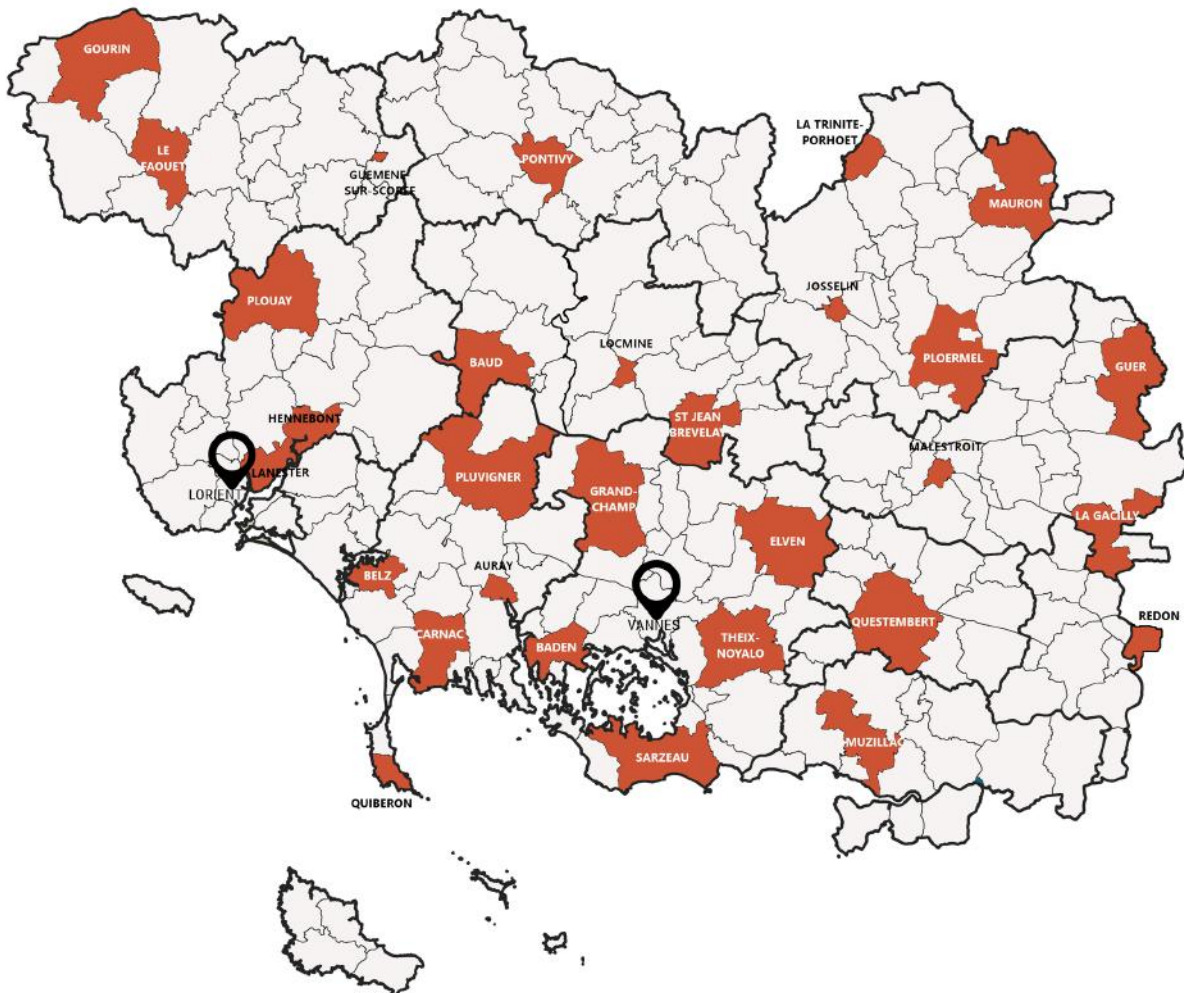
Les charges de personnel, qui représentent 81% des produits d'exploitation, ont augmenté de 68270 €. Elles intègrent les trois nouvelles embauches au pôle études, dont les périodes de tuilage, ainsi que la fin de deux CDD. Les charges externes ont quant à elles diminué de 5 800 €.

En synthèse, et après prise en compte de la dotation aux amortissements, le résultat de l'exercice 2023 s'élève à 212 €.

### Répartition des ressources de l'ADIL par type de financeurs en 2023 (fonctionnement et missions spécifiques)



# UNE PRÉSENCE RÉGULIÈRE SUR 31 COMMUNES

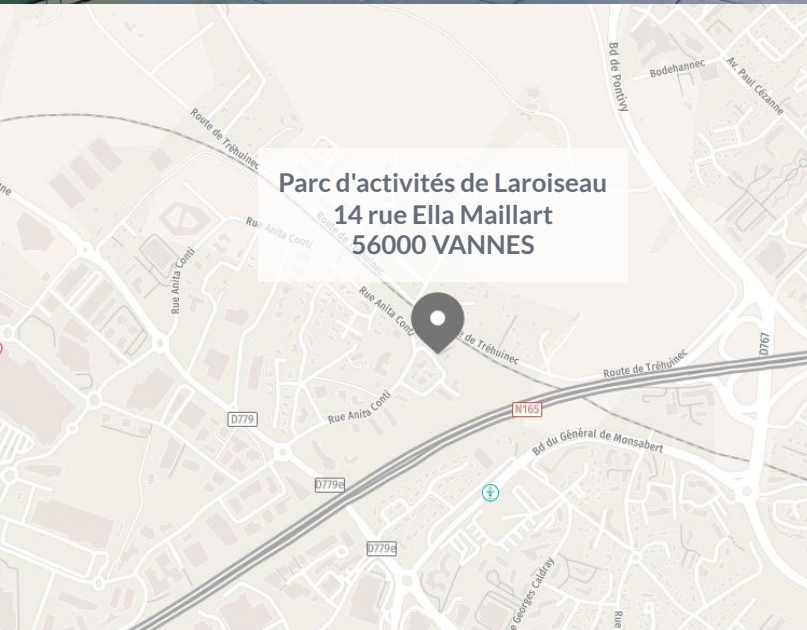
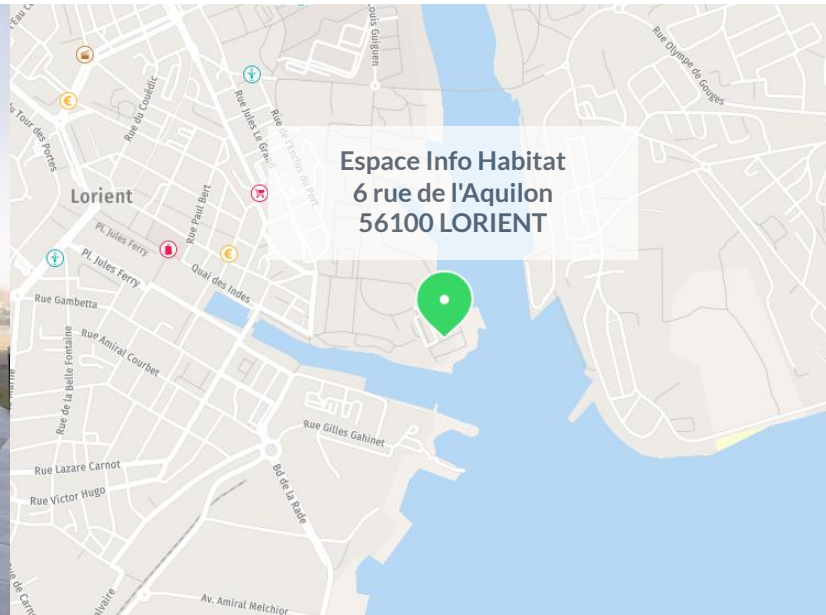
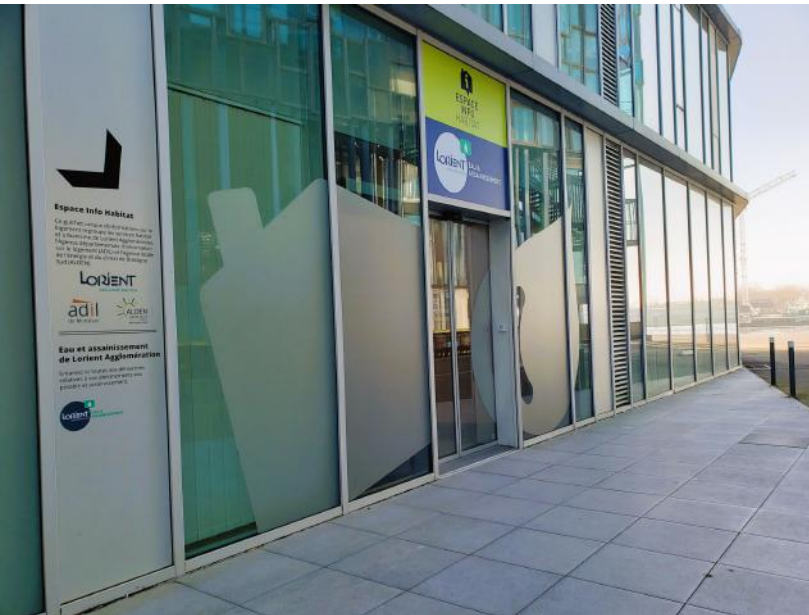


L'ADIL assure une desserte du territoire morbihannais par des permanences régulières dans 15 sites France Services, 11 mairies et 5 Maisons de l'Habitat.

Leur fréquence varie : hebdomadaire à Lanester, Auray et Pontivy, bimensuelle à Hennebont, Sarzeau, Theix-Noyal et Ploërmel, bimestrielle à Gourin, Guémené-sur-Scorff, Le Fauouët, La Trinité-Porhoët et Mauron, elle reste mensuelle dans les 19 autres villes.

Lieux de permanences sur le site de l'ADIL : <https://www.adil56.org/>

# UN ACCUEIL DANS DEUX CENTRES PERMANENTS, À LORIENT ET À VANNES



**Horaires d'ouverture / Accueil physique et téléphonique :**  
**du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00**

Réception du public sur rendez-vous et réponses aux petites questions, sans rendez-vous et par téléphone, tous les après-midi du lundi au vendredi. Le mercredi matin, les juristes ne reçoivent pas de public afin de traiter les demandes les plus complexes, d'effectuer les recherches juridiques nécessaires, de répondre aux demandes par mail et d'assurer la veille juridique.

# ZOOM SUR LES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2023



## ACCUEIL

**45**

appels entrants par jour

**6 230**

rendez-vous dans les agendas des six juristes

**260**

réorientations vers les opérateurs des demandes de subvention réalisées par les particuliers sur la plateforme dématérialisée [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)

**370**

réorientations vers les Espaces Conseils France Rénov' de propriétaires occupants souhaitant être accompagnés dans leurs projets



## PÔLE JURIDIQUE

**13 450**

contacts et conseils

**40**

appels entrants par jour

**350**

études financières d'accession à la propriété

**17**

sessions d'information - formation collectives

**380**

demi-journées cumulées par nos juristes dans les permanences dans les territoires, hors Lorient et Vannes



## PÔLE ÉTUDES

**14**

études thématiques

**2**

enquêtes sur les loyers et les terrains à bâtir en lotissement

**65**

réponses aux demandes de particuliers et de partenaires



## MORBIHAN SOLIDARITÉ ÉNERGIE

**430**

fiches de repérage de situations de précarité énergétique reçues et traitées

---

**290**

visites à domicile et rapports réalisés

---

**72**

accompagnements sociotechniques

---

**110**

dossiers du Fond Travaux accordés

---

**47**

demandes d'intervention Bricobus

---

**23**

nouvelles médiations locataires / bailleurs



## SUIVI IMPAYÉS MORBIHAN

**620**

signalements de ménages en impayés locatifs dans le parc privé

---

**575**

accompagnements sociojuridiques

---

**83%**

de locataires du parc privé, 17% de bailleurs

---

**125**

entretiens physiques dans les agences de Vannes et Lorient et à l'extérieur dans les lieux de permanences ou à domicile

## LES PUBLICS CONSEILLÉS PAR LE PÔLE JURIDIQUE :

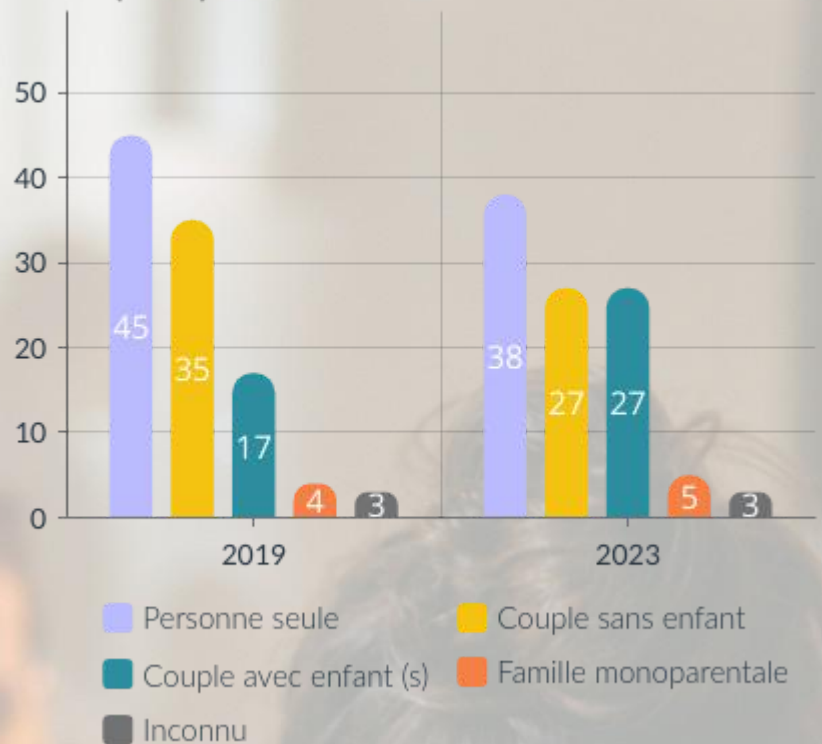
PARTICULIERS

95%

Une majorité de personnes seules (38%) trouve auprès des juristes de l'ADIL des réponses à leurs questions en matière de logement, suivi des couples avec ou sans enfant (27%) et des familles monoparentales (5%).

Entre 2019 et 2023, la part de familles avec enfant(s) parmi l'ensemble des ménages conseillés à l'ADIL a progressé de 11 points. Leurs interrogations portent notamment sur les relations locatives (54%) et plus particulièrement sur la fin du contrat de bail et les loyers / charges locatives.

Répartition des consultants selon leur composition familiale (en %) et évolution 2019 - 2023



5%

PROFESSIONNELS

690 informations ont concerné des partenaires de l'ADIL :

- 39% de professionnels de l'immobilier (agences immobilières, syndicats, promoteurs, aménageurs)
- 26% de travailleurs sociaux
- 13% de collectivités locales
- 11% d'associations
- 10% d'autres professionnels (du droit, Etat, bailleurs sociaux, opérateurs agréés...)



48%

sont locataires

30%

sont propriétaires  
bailleurs

20%

sont propriétaires  
occupants

46%

sont salariés du  
privé

28%

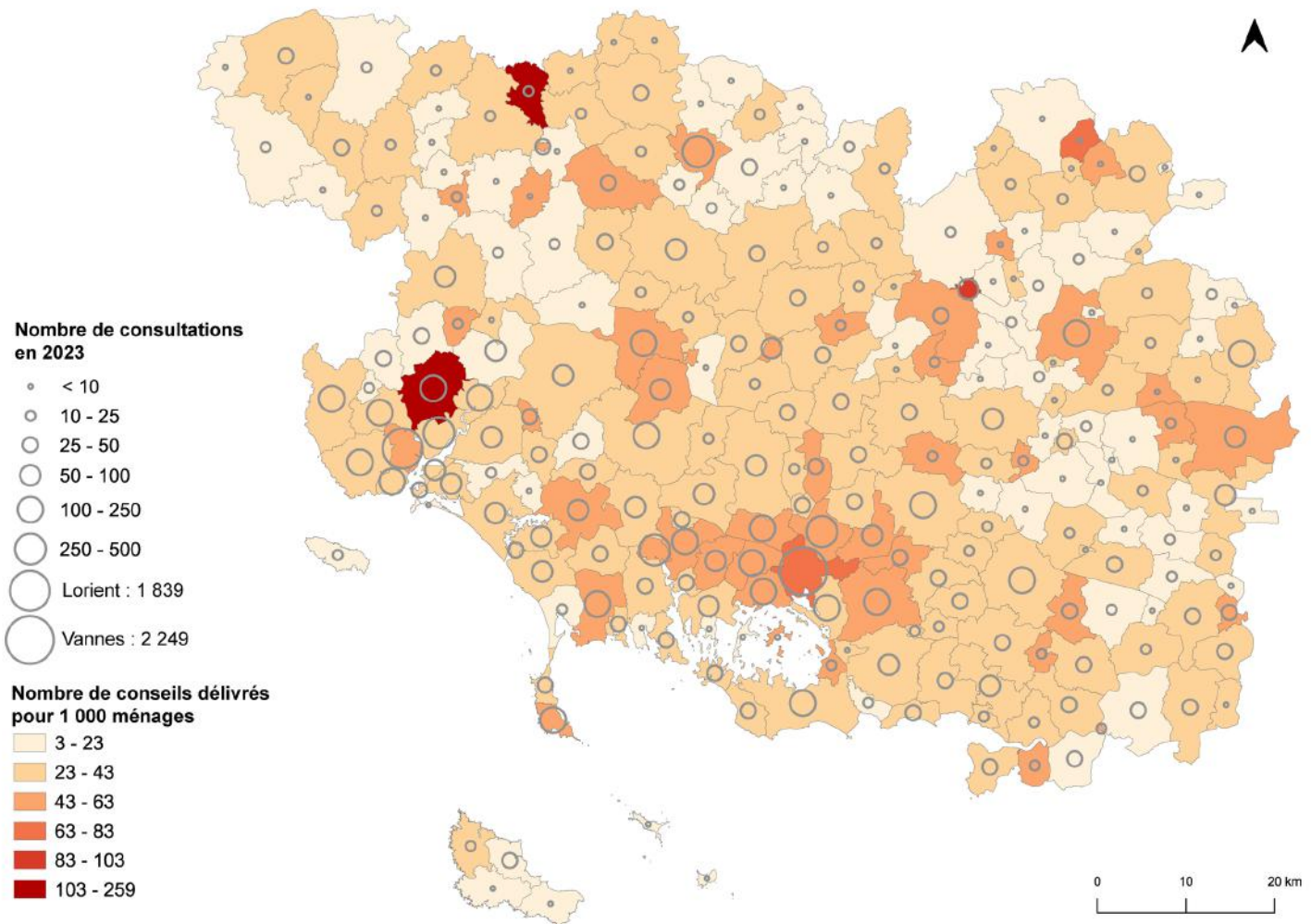
sont retraités

### Tous les publics s'informent à l'ADIL

La répartition des publics entre locataires (48%) et propriétaires (50%) est relativement équilibrée.

Cependant, depuis 2019, en raison de l'augmentation des contraintes pesant sur les ménages (inflation énergétique, interdiction progressive de mise en location des logements privés dits énergivores, raréfaction de l'offre, hausse des prix, etc...), **le nombre de sollicitations de propriétaires bailleurs a progressé de plus de 20% et celui des locataires du parc social de 18%.**

## UNE COUVERTURE DÉPARTEMENTALE :



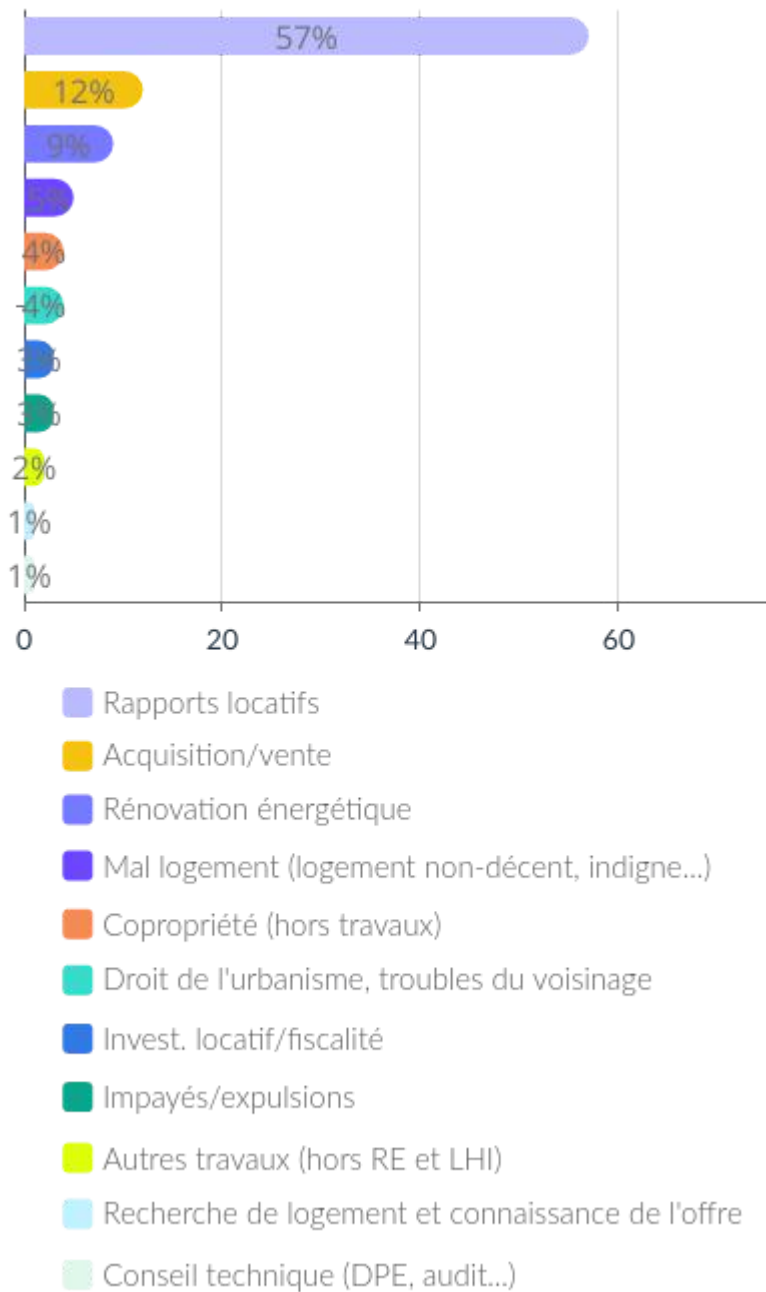
La carte ci-dessus illustrant les volumes de consultation par commune en fonction de l'origine géographique des usagers montre que l'ADIL couvre bien l'ensemble du territoire morbihannais.

Plus de la moitié de l'activité de conseil se fait au bénéfice des habitants de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération (31%) et de Lorient Agglomération (27%) et l'autre moitié en faveur des 13 autres EPCI.

**24**  **NOMBRE DE CONSEILS POUR 1 000 MENAGES**



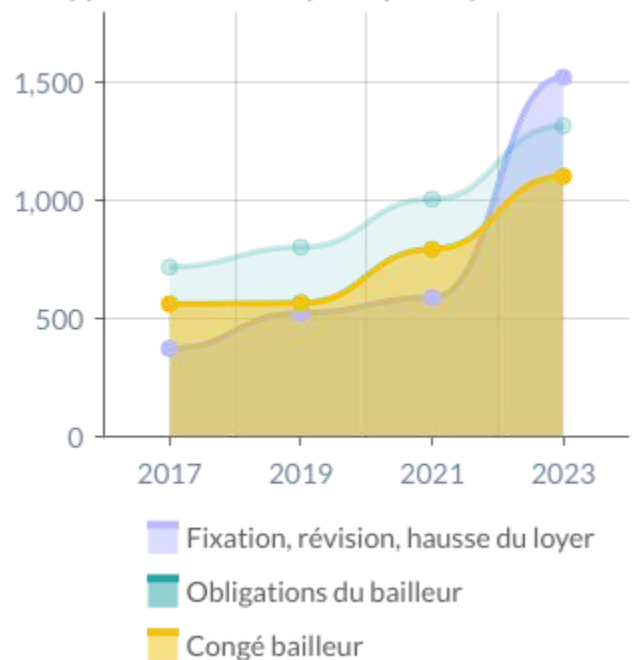
## LES THÈMES DE CONSULTATION :



La thématique des **rapports locatifs**, avec son total de 7600 consultations en 2023, est de loin celle la plus abordée lors des entretiens ou contacts avec l'ADIL.

Elle représente 57% du total des consultations du fait de la **diversité des questions** posées - fin de bail, loyer et charges locatives, obligations du bailleur et du locataire, travaux d'entretien du logement, forme et contenu du bail, mise en location, etc. - et de **l'impact du contexte réglementaire** (loi Climat et Résilience, loi portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat, etc.).

Rapports locatifs - 3 principales questions



# INTERVENTIONS ET ACTIONS PARTENARIALES

Tout au long de l'année 2023, l'ADIL a renforcé ses actions à destination de ses partenaires, avec une forte présence sur les territoires, d'abord pour informer les publics, mais aussi pour apporter son expertise en matière d'habitat aux élus, professionnels de l'immobilier et associations.



**Atelier copropriété**  
Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération / 19 juin 2023



**OPAH - RU**  
Ville de Pontivy / 10 octobre 2023



**Salon de l'immobilier**  
Ville de Lorient / 7 octobre 2023



**Réunion bailleurs privés**  
Ville de Josselin / 26 janvier 2023

# PARTICIPATION DE L'ADIL AUX INSTANCES

- Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH)
- Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD)
- Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI)
- Commissions locales d'amélioration de l'habitat (CLAH)
- Commission des financeurs FSL
- Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX)
- Comité des partenaires du CREHA Ouest du Morbihan
- Conférences intercommunales du logement (CIL)
- Comité de pilotage des Programmes Locaux de l'Habitat (PLH)
- Comité de pilotage des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)



## LES TRAVAUX MENÉS PAR LE PÔLE ÉTUDES :

L'ADIL mène également une mission d'observation de l'habitat. Les travaux réalisés concernent le logement, les ménages ou encore les marchés de l'habitat dans le but d'éclairer au mieux les différents acteurs de l'habitat qu'ils soient particuliers, professionnels ou encore institutionnels.



### DEMANDES D'EXPERTISE

- Contribution au diagnostic habitat de la CC de Belle Ile en Mer
- Avis sur les fiches actions PVD de la commune de Plouhinec
- Analyse de la tension locative sur GMVA dans le cadre de la régulation des meublés de tourisme
- Contribution au porter à connaissance de l'Etat dans le cadre de la révision du PLH de GMVA
- Analyse des prix des transactions sur le secteur de Lorient à la demande d'une agence immobilière
- Analyse du phénomène de multipropriétés sur les îles morbihannaises à la demande de l'association Les Iles du Ponant
- ...

### PUBLICATIONS ANNUELLES

- Tableaux de bord des indicateurs
- Offre et demande de logement social
- Offre et commercialisation des terrains à bâtir en ZAC et lotissement
- L'accession aidée à la propriété
- La construction de logements
- Les prix de l'immobilier
- Les loyers du parc privé

### FICHIERS D'OFFRE EN LIGNE

- **Terrains à bâtir en lotissement :**  
<http://tab.adil56.org/>
- **Logements neufs VEFA :**  
<http://neuf.adil56.org/>



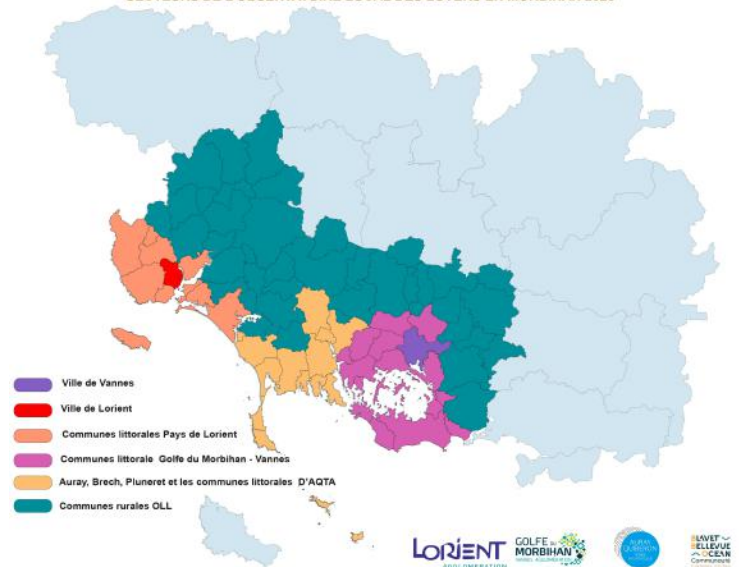
## L'OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS (OLL)

En 2023, l'observatoire local des loyers a poursuivi sa collecte annuelle auprès des professionnels de l'immobilier et des particuliers. Les propriétaires bailleurs qui gèrent leurs biens en direct, sans intermédiaire, ont été contactés par une équipe de quatre enquêteurs téléphoniques embauchés sur six semaines. Ainsi, au total, **6 700 références** ont été validées par l'ANIL, soit 15% du parc locatif privé du périmètre OLL qui couvre désormais quatre EPCI et sept zones de marché.


L'observation des loyers s'est également poursuivi sur les territoires hors OLL afin de couvrir l'ensemble du département.

En mai 2023, l'ADIL a coorganisé avec la DREAL Bretagne une rencontre régionale sur les loyers à l'attention des acteurs de l'habitat. La collectivité d'AQTA a pu ainsi témoigner de l'intérêt de l'observation des loyers au service des politiques locales de l'habitat.

SECTEURS DE L'OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS EN MORBIHAN 2023



Formation des enquêtrices téléphoniques - enquête loyers - 23 janvier 2023




**PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE LOYERS 2023 !**


Comment ?


Soit, en contactant directement l'ADIL au **02.97.47.02.30**






- > ou en allant sur notre site : **adil56.org**
  - rubrique «En un clic» puis «Enquêtes loyers du parc privé»
- > ou en scannant le **QR code**
- > ou en remplissant à l'ADIL le formulaire au dos



**2 minutes seulement**





## LES ACTIONS DU PÔLE SOCIAL :

Depuis 2017, l'ADIL a intensifié son action auprès des publics les plus fragiles, sur des sujets ciblés : la lutte contre la précarité énergétique et la prévention des expulsions locatives.



Depuis plus de six ans, le département du Morbihan s'engage, via Morbihan Solidarité Energie, à organiser efficacement le repérage des ménages en situation de précarité énergétique et à développer un mode d'intervention global adapté aux ménages en difficultés afin d'agir sur le bâti, les usages et le suivi des consommations. Il a confié à l'ADIL la mission de coordination et d'animation du dispositif.

### CONSULTER LE BILAN D'ACTIVITE 2023

L'année 2023 aura été marquée par le renforcement du dispositif avec un ETP supplémentaire et la construction, via un appel à manifestation d'intérêt, d'une nouvelle organisation opérationnelle depuis le 1er avril 2024.



\* 1ETP en renfort 2024 - 6 mois





Depuis 2020, l'ADIL effectue une mission d'accompagnement renforcé des locataires du parc privé en situation d'impayés de loyers, non suivis par les services sociaux, sur l'ensemble du département.

Le public bénéficie ainsi d'un soutien sociojuridique complet : point sur les droits et aides, plan d'apurement, orientations vers les partenaires, explication des étapes de la procédure d'expulsion et, si nécessaire, accompagnement vers un relogement ou l'instruction d'un dossier de surendettement auprès de la Banque de France.

### [CONSULTER LE BILAN D'ACTIVITE 2023](#)

L'année 2023 aura été marquée par le recrutement d'une assistante sociale en renfort sur un an.

En effet, dans le cadre de la sortie de crise sanitaire, l'Etat a publié un appel à projets national ayant pour objectif le renforcement des actions de prévention des expulsions, par l'embauche de chargés de mission. La DDETS du Morbihan, en s'appuyant sur l'ADIL, a proposé une mission qui s'articule autour de deux axes majeurs. D'une part, l'appui à la mise en œuvre opérationnelle des dispositifs de prévention existants (renforcement de la CCAPEX et déploiement de CCAPEX technique à l'échelle de chaque arrondissement) et, d'autre part, à la communication et l'animation des dispositifs pour renforcer la connaissance et l'articulation des acteurs.

La chargée de mission répartit son temps de travail entre la DDETS et l'ADIL, ce qui permet d'avoir une vision transversale du sujet.

# L'ANNÉE 2024 SE CARACTÉRISE PAR DE NOMBREUX PROJETS

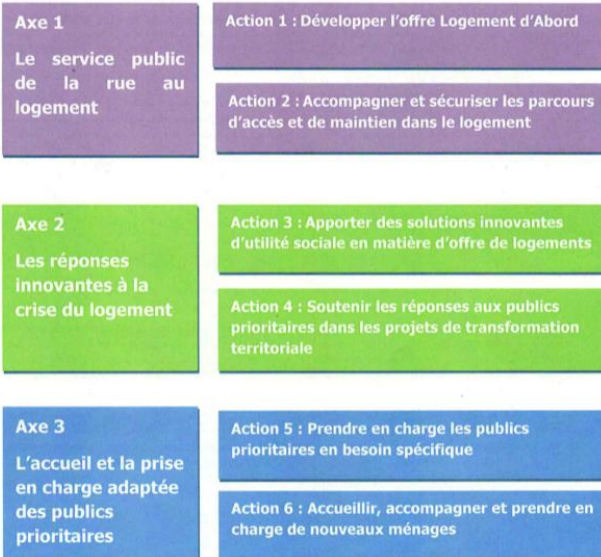
- **Déploiement du dispositif Bail Rénov'** : le département du Morbihan est retenu comme territoire pilote de cette expérimentation nationale visant à proposer un accompagnement global aux propriétaires bailleurs dans leurs projets de rénovation énergétique. L'ADIL, SOLIHA Bretagne et Habitat & Humanisme mutualisent leurs expertises et leurs réseaux afin d'organiser des ateliers collectifs et des visites à domicile.



- **Poursuite des ateliers copropriétés** : en partenariat avec les deux agglomérations, l'ADIL intervient lors de réunions d'information régulières auprès des copropriétaires, membres de conseils syndicaux ou syndics bénévoles.

- **Participation à la mise en œuvre du volet d'actions du nouveau PDALHPD 2024-2029** : le Plan Départemental d'Action en faveur du Logement et de l'Hébergement des Personnes Défavorisées a été approuvé en début d'année pour couvrir les années 2024-2029. Les 3 axes d'intervention de ce plan visent à répondre au contexte actuel de tension qui s'exerce sur le secteur du logement, à travers des actions permettant le développement d'une offre et l'accompagnement des publics vulnérables.

## Programme d'actions en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées



- **Création d'une Union Régionale des ADIL de Bretagne** : dans le respect de leur ancrage départemental, les ADIL d'Ille-et-Vilaine, du Finistère, des Côtes d'Armor et du Morbihan souhaitent renforcer leur coordination en Bretagne, assurer leur représentation régionale et favoriser les échanges entre les communautés professionnelles (juristes, chargés d'études, travailleurs sociaux, chargés d'accueil...) : partage de contenus, d'expériences et mutualisation des connaissances.



- **Accroître notre visibilité** : augmenter le nombre de publications sur les réseaux sociaux et sur notre site internet, toujours sur la base du volontariat et de manière collaborative.

- **Conserver la cohésion d'équipe** : mettre en place plusieurs temps forts tout au long de l'année avec les salariés de l'ADIL 56 et des ADIL bretonnes afin de conserver la cohésion d'équipe, renforcer les liens et partager du temps de qualité ensemble.
- **Créer des temps forts au niveau du réseau ADIL/ANIL** : valoriser nos expertises juridiques, fiscales et financières, faire découvrir nos offres de services et pouvoir informer le grand public en lien avec l'actualité.



Depuis sa création en 1987, l'ADIL 56 a pris sa place au sein de l'écosystème départemental du logement, nouant des partenariats avec l'ensemble des acteurs publics et privés, renforçant sa présence au sein des différentes instances départementales et consolidant son expertise tant auprès des collectivités que des particuliers. Dans un environnement en mutation permanente, le rôle de l'ADIL, généraliste du logement, est plus que jamais d'actualité, elle répond à ce besoin d'information et de formation préalable, nécessaire à toute décision éclairée, et permet à chacun de construire son projet logement en toute sécurité.



14 rue Ella Maillart - 56000 VANNES  
6 rue de l'Aquilon - 56100 LORIENT



[www.adil56.org](http://www.adil56.org)  
<https://adil56.rdv.date/>



[accueil@adil56.org](mailto:accueil@adil56.org)



02.97.47.02.30



**adil**  
du Morbihan